

CHSCTD extraordinaire du 12/11/2020

Présents : l'IA-DASEN, le secrétaire général, la conseillère départementale de prévention et la médecin de prévention.

Pour la FSU : Hélène ALLANIC, Philippe ASCASO, Christophe BOUCHEZ, Guillaume HILY et Dorothée QUERTAINMONT
FO 4, UNSA 1

Seule la FSU donne lecture de sa déclaration préalable.

Monsieur le directeur académique précise que ce CHSCTD extraordinaire s'inscrit dans une dynamique d'échanges et de dialogue.

La FSU propose de partir des questions posées dans sa déclaration préalable :

- Incompatibilités des protocoles mise en place au 2 novembre : Covid renforcé et urgence attentat

C'est l'ensemble du bâtiment qui doit être inaccessible, fermé aux personnes étrangères, et non chaque salle. Le PPMS intrusion a été réalisé dans toutes les écoles. Monsieur l'IA-DASEN remercie l'ensemble des écoles/établissements/ personnels pour la mise en place de toutes ces mesures de sécurité et de santé.

Les questions remontées se posaient plus pour les déplacements d'élèves à pieds (la base d'accord est sur un temps court et à distance limitée, c'est-à-dire entre 20 et 30 min et sur des distances usuelles).

- Quelles sont les préconisations pour la pratique de l'EPS, au vu de la diminution de la possibilité d'utilisation des structures (gymnases, piscines)

Les consignes pour la pratique de l'EPS sont regroupées dans un texte des IA IPR EPS d'Amiens. La FSU demande que ce document soit fourni aux enseignants du 1^{er} degré qui enseignent l'EPS à des élèves qui doivent porter un masque en dehors des séances d'EPS.

Possibilité d'utiliser les gymnases et piscines qui ne sont pas fermées en évitant le brassage (consigne pour les vestiaires etc.)

La FSU s'inquiète sur les pratiques et les difficultés de mise en œuvre car les consignes ne changeront pas avec l'arrivée de l'hiver.

- Comment avoir un brassage limité effectif ?

La FSU rappelle que cette limitation est quasiment impossible dans certains endroits, car rupture du non brassage avec le périscolaire.

Monsieur l'IA-DASEN répond qu'il faut continuer à travailler sur cette question. Dans les lycées possibilité de dédoublement jusqu'à 50% (plafonné). Cette modalité est utilisée par une dizaine de lycées du département. Il n'existe pas un seul protocole mais des protocoles à adapter à chaque situation.

A la question de la FSU, la médecin de prévention précise que pour les tables (et matériels partagés) chacun prend sa part de responsabilité.

Elle précise que dans les établissements qui appliquent la préconisation « 1 salle = 1 classe » certains personnels font remonter les difficultés sur l'effectivité de leur aménagement de poste.

La FSU demande que les préconisations médicales soient mise en œuvre.

Monsieur l'IA-DASEN demande un examen des remontées et la mise en place d'une adaptation s'il y a mise en danger.

- Le « Tracing » et les tests

En réponse à la FSU, monsieur l'IA-DASEN confirme que c'est une question majeure. A ce jour, 129 élèves positifs et 34 personnels positifs sur la dernière période de 7 jours, soit peu de positivité au regard du nombre total d'élèves et de personnels, donc les gestes barrières sont bien respectés dans les écoles et établissements.

Une école de Laon, repas en commun des enseignants, un d'eux positif, donc les autres sont en éviction pour être testés et si pas de test possible, et pas de symptôme, ils pourront revenir au bout de 7 jours

Les personnels ne sont pas forcément en ASA, ils peuvent être en télétravail.

La FSU demande les chiffres des personnels en éviction pour avoir une idée des problématiques engendrées sur le non-brassage.

Une « Cellule Covid » départementale : chaque école et établissement a une application pour informer la cellule, et commencer le périmètre du traçage avant d'informer l'ARS. C'est l'ARS qui suit la situation médicale. L'éducation nationale n'est qu'un lien.

- Les masques et quels masques ?

Les masques transparents ont été livrés en DSDEN pour les élèves ayant des troubles particuliers et leurs enseignants, environ 100 situations. A ce jour, il n'y a pas de retour sur l'extension aux enseignants de maternelles, CP et enseignement des langues.

Plusieurs enseignants en difficulté ont sollicité la médecin de prévention, elle précise que dans le cas d'un adulte, il faut doter l'ensemble de leurs élèves. Le FIPHFP devrait financer une partie, elle voit avec le Rectorat.

La FSU propose des avis au vote sur la question des masques ainsi que d'autres points relatifs à la crise COVID :

Avis FSU n°1

Les membres du CHSCTD s'appuient sur l'évaluation de l'ANSES portant sur les risques liés au traitement par des Zéolithes d'argent et de cuivre des masques de la marque DIM pour demander qu'une information claire soit adressée à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale :

- *Les masques DIM, dès lors qu'ils sont sans lavage préalable ou humides, peuvent générer à moyen terme, des effets toxiques. Les risques sanitaires ne peuvent donc pas être totalement écartés.*
- *Le principe de précaution est de ne plus utiliser de masques de la marque DIM et surtout d'en arrêter leur distribution.*

Voté à l'unanimité pour

La médecin de prévention confirme qu'il n'y a pas d'obligation de mettre les procès de fabrication sur les masques. Elle préconise de respecter : le 1^{er} lavage avant utilisation, le nettoyage au bout de 4h et de retirer le masque quand celui-ci est humide.

Avis FSU n°2

Les membres du CHSCTD demandent que les personnels soient dotés de masques en nombre suffisant leur permettant d'en changer dès lors qu'il est humide ou souillé.

Pour 4 FSU UNSA, Abstention 2 FO

La FSU rappelle que depuis le 2 novembre des masques ont été distribués sans emballage, parfois seulement au nombre de 4... certains personnels sont toujours en attente de dotation.

Monsieur l'IA-DASEN précise qu'une note claire a été adressée aux chef.fes d'établissement et IEN pour que chaque personnel de l'éducation nationale soit doté de 6 masques. Il y a la possibilité de réassort à la DSDEN.

FO propose une modification à cet avis et le soumet au vote : « ...de masques **FFP2, chirurgicaux** en nombre suffisant... »

Pour 2 FO, Abstention 4 FSU UNSA

La médecin de prévention rappelle qu'il serait impossible de travailler, d'enseigner, avec des masques FFP2.

Avis FSU n°3

Les membres du CHSCTD demandent que les personnels puissent avoir le choix du masque adapté à leur morphologie et sensibilité.

Voté à l'unanimité pour

La FSU précise qu'à ce jour, beaucoup de personnel achète leur masque car ceux fournis par l'éducation nationale ne leur conviennent pas.

Avis FSU n°4

Les membres du CHSCTD demandent que les personnels qui sollicitent du gel ou solution hydroalcoolique ou autres matériels permettant l'application du protocole sanitaire en soient dotés.

Voté à l'unanimité pour

Monsieur l'IA- DASEN propose de passer aux votes des autres avis de la FSU.

Avis FSU n°5

Les membres du CHSCTD demandent que les informations soient adressées et non à rechercher dans une foire aux questions.

Monsieur l'IA-DASEN annonce que la foire aux questions a valeur de circulaire et qu'à chaque nouvelle actualisation, les ajouts ou modifications sont surlignés en jaune.

Il décide d'envoyer un message aux chef.fes d'établissement, et aux directeur.trices d'école à chaque actualisation et de leur demander de relayer cette information à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale.

Face à cette annonce et réponse directe, la FSU propose de ne pas soumettre au vote cet avis.

Avis n°6

Les membres du CHSCTD demandent un tracing efficace des cas COVID et cas contacts.

Pour 5 FSU FO, Abstention 1 UNSA

Monsieur l'IA-DASEN annonce que le taux d'incidence, le taux de contamination, du département a obtenu un plateau et ne baisse pas encore.

La médecin de prévention annonce que depuis la rentrée de septembre, les médecins de prévention ne sont plus dans la boucle du « contact tracing » de l'ARS.

La FSU rappelle que les élèves concernés sont quelques fois totalement inclus ou totalement en ULIS pour éviter les brassages.

Monsieur l'IA-DASEN précise que par nature, les situations sont au cas par cas. L'inclusion doit pouvoir être effective. La surprotection ou surinterprétation ne doit pas impacter l'inclusion scolaire.

- Personnels vulnérables

Le rectorat a transmis les règles aux chefs d'établissement et aux IEN, les personnels dits vulnérables selon le décret du 10 novembre 2020 doivent fournir un certificat d'isolement délivré par le médecin.

Le médecin de prévention précise que beaucoup de personnels vulnérables se déclarent maintenant car lors du 1^{er} confinement, ces personnels étaient en ASA garde d'enfant.

- Remplacements

Pour l'instant peu de tension. Si la situation de brassage devient trop complexe monsieur l'IA-DASEN laisse entendre que les élèves pourraient être renvoyés chez eux.

Pour les fermetures de classes : il faut 3 cas positifs en moins de 7 jours, aucune fermeture actuellement. L'ARS déclenche l'information et le préfet et le DASEN mettent en œuvre.

- Fiches RSST

Des fiches émanant d'un collège pour non-respect du protocole, viennent d'arriver en DSDEN. Le secrétaire général précise que c'est au chef d'établissement qui doit apporter une première réponse.

- Entretien, nettoyage, désinfection

Attention, pour les produits ou lingettes il faut du virucide norme 14476 ou de la javel, un **bactéricide est inutile** car la Covid est un virus.

Le département a doté chaque collège d'un emploi d'agent d'entretien supplémentaire et pour les plus gros collèges, de deux.

Pour les problématiques du 1^{er} degré, la DSDEN n'a pas de remontée.

Le secrétaire général précise que cette notion est un des enjeux des collectivités locales.

- Formations, réunions

Dans le premier degré, les formations sur site, en groupe très restreint sont maintenues. Les webinaires aussi. Si plusieurs équipes doivent se regrouper, les formations sont reportées.

Pour les instances, pas de changement pour l'instant, le mode choisi est l'hybride : présentiel et lien visioconférence.

Si un personnel a peur de se rendre à une réunion, il doit en discuter avec son supérieur hiérarchique.

Les entretiens PPCR vont se poursuivre, certains IEN ont reculé quelques dates de rendez-vous.

- Direction d'école, IEN, chef.fes d'établissement ou de service

La FSU alerte la DSDEN sur les problématiques générées par l'hypersollicitation des directions d'école et des supérieurs hiérarchiques.

Le secrétaire général annonce que ce travail est à mener en groupe de travail dans l'analyse et retour d'expérience de la crise COVID. Pour la direction d'école, un « groupe Blanchet » est mis en place.

- CIO

Suite à l'interpellation de la FSU, un message a été adressé aux directeur.trices de CIO. A ce jour, pas de retour particulier, le télétravail se met en place selon les CIO.

- Service social :

La FSU a alerté sur la différence de traitement entre les assistant.es sociales (AS) et les visites à domicile (VAD).

Les VAD se font le moins possible, articulation entre le plan de continuité de la DSDEN pour les personnels sur place et les protocoles pour les AS en établissement, l'organisation du service nécessite l'accord du DASEN, du supérieur hiérarchique.